



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Cuba

Question écrite n° 57574

Texte de la question

M. François Loncle appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les perspectives d'évolution de la situation à Cuba. Depuis que Raoul Castro (83 ans) a succédé en 2006 à son frère Fidel (87 ans), Cuba a opéré des changements, certes modestes mais significatifs, en particulier dans le domaine économique, même si, sur le plan politique, la répression contre les opposants se poursuit, la sécurité d'État privilégiant désormais de nombreuses arrestations de courte durée. Le régime a introduit quelques réformes, afin de stimuler une croissance anémique. Depuis quatre ans, les particuliers sont autorisés à fonder de petites sociétés. Ces entrepreneurs indépendants (*cuenta propistas*) sont déjà au nombre de 440 000. Cette timide libéralisation économique interne profite aussi des substantiels transferts d'argent effectués par les 600 000 expatriés cubains aux États-unis. Du reste, de plus en plus de voix se font entendre outre-Atlantique pour demander un allègement, voire une levée, de l'embargo américain qui pèse sur Cuba depuis plus de cinquante ans. Ainsi, le président de la chambre de commerce américaine et Hillary Clinton se sont récemment prononcés, comme 56 % des Américains, pour une normalisation des relations entre leur pays et Cuba, ce que semblait aussi promettre la poignée de main entre Barack Obama et Raoul Castro lors des obsèques de Nelson Mandela. De son côté, la société cubaine aspire clairement à une plus grande ouverture. Dans ce contexte, il aimerait connaître les principales orientations de notre action diplomatique à l'égard de la plus grande île des Caraïbes. Il souhaite savoir si les États-unis s'approprient à modifier de façon substantielle leur politique cubaine. Il lui demande enfin de lui indiquer les atouts dont dispose la France pour se renforcer sur le marché cubain et dans une région importante pour nos intérêts.

Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères et du développement international s'est rendu à la Havane en avril dernier. Il s'agissait du premier déplacement à Cuba d'un ministre français des Affaires étrangères depuis 1983. Lors de ses entretiens avec le président Raul Castro et son homologue, M. Bruno Rodríguez Parrilla, Laurent Fabius a rappelé l'attachement de la France aux principes démocratiques. La France maintient un dialogue constructif avec les autorités cubaines. Son action s'inscrit en complémentarité avec l'ouverture de négociations entre l'Union européenne et Cuba en vue de la signature d'un accord sur le dialogue politique et la coopération. Le ministre des affaires étrangères et du développement international a souhaité, lors de son déplacement à Cuba, que la position américaine évolue sur l'embargo à l'encontre de Cuba. La France vote depuis 1991, à l'occasion de chaque assemblée générale des Nations unies, en faveur du projet de résolution cubain condamnant l'embargo américain. Des coopérations se sont néanmoins établies entre les deux pays dans certains domaines, notamment dans le domaine migratoire et en matière commerciale puisque les États-Unis sont devenus l'un des principaux pourvoyeurs de produits alimentaires de Cuba. Les relations économiques entre la France et Cuba se sont développées depuis 2010 et devraient prendre un nouvel élan après la signature d'un avenant à l'accord franco-cubain précisant les modalités d'intervention de la COFACE. En effet, la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger s'est rendue à son tour à Cuba en mai 2014, afin de signer avec les autorités cubaines un avenant à l'accord franco-cubain précisant les

modalités de cette couverture. Actuellement, l'investissement français le plus important est celui du groupe Pernod-Ricard, tandis que d'autres grandes entreprises françaises (Accord, Bouygues, Air France, etc.) participent aux projets de développement industriels et touristiques de l'île. Par ailleurs, des missions du MEDEF ont régulièrement lieu et la foire internationale de La Havane, annuelle, est l'occasion pour des entreprises françaises d'exposer leur savoir-faire.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57574

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4779

Réponse publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9790